

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports  
DDPS  
3003-Bern

Berne, 4 mars 2024 / DR  
VL/ Loi sur l'Armée

Expédition électronique : [hans.wipfli@vtg.admin.ch](mailto:hans.wipfli@vtg.admin.ch)

## **Modification de la loi sur l'armée, de l'ordonnance de l'Assemblée fédérale concernant l'administration de l'armée et de l'ordonnance sur l'organisation de l'armée**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

### **Commentaire général**

Au nom du PLR Suisse, nous accueillons avec intérêt la proposition de l'administration fédérale de procéder à une révision substantielle de la loi sur l'armée et des dispositions législatives connexes. Cette révision, dictée par la nécessité de s'adapter à l'évolution des menaces, aux changements sociaux et économiques, ainsi qu'aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et de la crise énergétique, marque un pas important vers une armée plus réactive et résiliente.

L'achèvement du développement de l'armée (DEVA) fin 2022 a démontré l'efficacité des adaptations entreprises pour améliorer la disponibilité, l'instruction, l'équipement de l'armée et son ancrage régional. Toutefois, pour continuer à répondre efficacement aux défis actuels et futurs, il est impératif d'aller plus loin dans la modernisation et l'adaptation de nos forces armées.

Nous prenons compte des mesures importantes pour renforcer la gestion de la continuité des activités, la résilience des infrastructures critiques et la protection des installations militaires de télécommunication. Ces aspects sont d'autant plus pertinents dans un contexte marqué par l'intensification des cybermenaces et des menaces hybrides. Le PLR tient toutefois à émettre des réserves quant à l'article 95, qui dans sa forme actuelle, représente un risque réel d'atteinte significative au droit de propriété et à la liberté économique.

Par ailleurs, nous soutenons pleinement l'initiative visant à améliorer la conciliation entre le service militaire et la vie privée, professionnelle et de loisir des militaires. L'assouplissement de la perméabilité des grades et l'extension du droit à l'indemnité pour perte de gain sont des mesures pragmatiques qui contribueront à rendre le service militaire plus attrayant et compatible avec les exigences de la vie moderne.

Nous apprécions également l'attention portée à la promotion de la paix et à la protection du personnel militaire engagé dans des missions de paix, dans un environnement international

de plus en plus complexe. La possibilité pour nos militaires d'ordonner le port d'arme de poing à des fins d'autoprotection répond à un besoin concret de sécurité pour nos militaires à l'étranger.

Quant aux acquisitions de matériel de l'armée, la nécessité de clarifier et de renforcer le domaine de la recherche et du développement, ainsi que les affaires compensatoires, est cruciale pour assurer l'efficacité et la pertinence de nos équipements militaires. Nous saluons l'intégration de la recherche et du développement, soulignée par l'article 109c, ainsi que la gestion des affaires compensatoires décrite dans l'article 106, comme étapes importantes vers l'innovation et la coopération stratégique.

Enfin, la réforme proposée de l'organisation et de l'administration de l'armée, visant à rendre la structure des formations plus adaptable et à moderniser les plateformes d'information digitales, est en parfait accord avec notre vision d'une armée agile et bien intégrée dans son époque.

Le PLR est convaincu que ces réformes renforceront significativement la capacité de notre armée à faire face aux défis actuels et futurs, tout en respectant les principes de légalité et de proportionnalité. Nous soutenons donc résolument cette initiative, tout en soulignant les préoccupations soulevées par le nouvel article 95.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président



Thierry Burkart  
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Jon Fanzun